

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 3 juin 2024

Réunion mixte à 20h20 en présentiel au siège de la Ligue et par vidéo conférence Zoom.

Présents : Thomas Lemoine, Marc Wittmann, Nadir Bounzou, Jocelyn Azzegag, Claire Gobert, Adrien Duquesne, Stéphane Pinçon, Fabienne Mauffrey (à partir de 21h08)

Représentée : Fabienne (par Stéphane jusqu'à 21h08)

Absents : Marc Plantet, Guillaume Canton, Zhigang Li

Invités : Nadir Bounzou, Claire Gobert

Début : 20h41

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 29 avril 2024

Adopté à l'unanimité

2. Règlement des tournois qualificatifs départementaux Jeunes

Augmentation du nombre des participants => nécessité de maintenir de bonnes conditions d'organisation.

Problème dans certains départements : inscriptions saturées 75, 92, 94, 95.

Choix ligue IDF : maximum de participants ligue / pas de quotas départementaux.

Autre option : plus de qualifiés d'office ? (actuellement qualifiés d'office France - 150)

Est-ce que si on baisse la barre ça diminuera les inscrits aux départementaux ?

Nadir propose de rajouter une possibilité de se qualifier d'office au nombre de points (comme aux championnats de France)

Calendrier 2024-2025 : deux week-ends libérés au lieu d'un.

Stéphane : pb n° 1 = nombre de places aux championnats de France trop faible, surtout dans les petites catégories.

Proposition d'Adrien : imposer la licence A pour les départementaux / FFE défavorable.

Quotas : risque d'instaurer une concurrence entre départements pour faire de la licence A au détriment des autres.

(Arrivée de Fabienne)

Proposition de Stéphane : abandon de la part ligue des jeunes ayant participé aux départementaux et toujours licenciés B en fin de saison pour conversion en A.

Organisation des championnats départementaux en cadence lente : posera des problèmes d'organisation.

Autre problème : taille des championnats IDF, à la fois pour l'orga et pour la formule sportive.

Proposition : passage à quotas sur base des licences A au 31 août de la saison précédente, 140 places par catégorie à répartir entre les départements + qualifiés d'office (objectif de participation environ 160 par catégorie) + quotas filles à intégrer

Quotas filles + point financier à retravailler et à valider au prochain CD mercredi 26/6.

3. N3 jeunes

Passage à 3 groupes au lieu de 4 déjà discuté l'an dernier mais pas mis en oeuvre cette année. 6 descentes de N2 donc compliqué à appliquer mais aurait l'avantage de redensifier la N4. Maintien de 4 groupes en 2024-2025.

Retour à 3 groupes pour 2025-26 (avec le risque de descentes supplémentaires mais les clubs le sauront à l'avance).

4. Règlement du championnat individuel de Ligue des moins de 2200

Invitation du vainqueur au Masters du championnat de Paris avec dérogation cette année et modification du règlement à partir de la saison 2024-2025.

5. Préparation du conseil des Comités

La discussion portera essentiellement sur les championnats qualificatifs départementaux jeunes et le championnat régional.

Autres points ci-dessous reportés à la prochaine réunion

6. Règlement des Critériums

7. Statuts /Convocation AGE

8. Point sur le Championnat du Grand Paris

9. Divers

Fin 23h29